

Droit de réponse Dealabs

Pour faire suite à la parution de votre article en date du 11 septembre 2014 mais effectivement mis en ligne le 6 décembre 2014, titré "Cher ami, bienvenu au Comptoir" et contenant de nombreuses informations partielles et conclusions erronées sur le mode de fonctionnement de Dealabs, nous souhaitons faire usage de notre droit de réponse afin de clarifier certains points.

Dealabs est une structure indépendante, animée par des passionnés de bons plans et lancée il y a maintenant plus de 3 ans. Nous ne roulons pas sur l'or et nous ne comptons pas les heures passées derrière notre écran, que ce soit en semaine ou durant le week-end : gérer un site communautaire n'est pas chose aisée ou gratuite, contrairement à ce que certains voudraient vous faire croire.

L'équipe de Dealabs est ainsi composée de plusieurs développeurs et modérateurs, tous sous contrat (et donc payés), ce qui est malheureusement loin d'être la norme sur le net, notamment pour le statut de modérateur.

Nos développeurs assurent le maintien technique du site et l'ajout continu de nouvelles fonctionnalités afin de répondre au mieux aux attentes et demandes de nos utilisateurs tandis que nos modérateurs sont chargés de vérifier les deals, et plus généralement tout le contenu publié, ainsi que de veiller à ce que la bonne ambiance règne sur le site et que ses règles soient respectées.

Mais le travail de modération ne se limite pas à ça, nous complétons en effet les descriptifs des deals partagés en renseignant les caractéristiques des produits lorsqu'elles n'ont pas été mentionnées, en ajoutant des liens vers des tests, en optimisant les offres avec des codes promotionnels, et en précisant toute autre information utile. Par ailleurs, contrairement à ce que sous-entend le Comptoir du Hardware, l'équipe de Dealabs continue de publier chaque jour des bons plans trouvés par ses soins en plus du contenu apporté par la communauté.

Et justement, en qui concerne le contenu publié par la communauté, il faut savoir que des centaines d'offres sont publiées chaque jour. Nous sommes conscients que certains de nos utilisateurs récupèrent parfois des bons plans sur des sites tels que le Comptoir du Hardware pour les publier chez nous, Dealabs étant une plate-forme entièrement ouverte, mais nous ne pouvons pas deviner si l'offre a été récupérée d'un site ou si elle a directement été trouvée par son auteur.

Lorsque des copiers/collers intégraux sont détectés ou nous sont signalés, nous procédons systématiquement au retrait de l'offre ou à l'ajout de la source après modification du descriptif. De même, lorsque nous constatons que des membres ne cessent de récupérer des bons plans d'autres sites, ils reçoivent un avertissement. Pour le reste, nous n'acceptons pas

que des personnes se permettent d'affirmer, sans aucune preuve, qu'un deal publié sur Dealabs provient d'un autre site.

En ce qui concerne les sources, puisque c'est là toute l'origine du problème, elles sont tout à fait acceptées. Nous confirmons cependant que les mentions relatives au Comptoir du Hardware, et plus généralement tous les liens liés à ce dernier, sont retirées depuis maintenant plusieurs mois (mais cela n'a pas été toujours le cas, il suffit de chercher "Comptoir du hardware", "CDH" ou autre sur Dealabs pour s'en apercevoir). Les faits qui nous sont reprochés sont donc bien réels mais cette censure sélective est totalement justifiée, et nous allons vous expliquer pourquoi.

Il faut tout d'abord savoir que le conflit qui oppose Dealabs au Comptoir du Hardware remonte à maintenant plus de deux ans, lorsque le Comptoir du Hardware nous avait contacté afin que nous ajoutions la source sur plusieurs bons plans qu'ils supposaient avoir été repris de leur site, en adoptant un ton condescendant et agressif (ce qui n'a en soit rien d'étonnant au vu du peu de retenue dont font preuve les membres de l'équipe du Comptoir du Hardware dans leurs interventions publiques). Nous avons alors accepté en ajoutant la source. Cependant, nous en avons également profité pour leur faire remarquer que leur ton était inapproprié ainsi que pour leur signaler que plusieurs bons plans que nous avions nous-mêmes partagés avant eux sur Dealabs, avaient été repris sur Comptoir du Hardware sans qu'aucune source ne soit mentionnée. Cette prise de position les avait dérangés et l'échange n'avait pas été des plus cordial. Oui, ils auraient forcément préféré que nous fassions le dos rond et que nous répondions "Amen" à l'ensemble de leurs demandes, mais de quel droit pouvaient-ils s'approprier la paternité de certains bons plans sans que nous puissions en faire de même ?

Ce conflit s'est accentué il y a plusieurs mois, lorsque des utilisateurs nous ont signalé avoir reçu des messages privés d'un membre dénigrant Dealabs : le concept, l'intérêt du site, la communauté et plus globalement l'ensemble de notre travail, tout en prenant apparemment bien soin de mentionner le Comptoir du Hardware comme étant un site respectable et respectueux.

Le compte à l'origine de ces messages avait bien évidemment été créé à partir d'une fausse adresse e-mail et sa connexion était effectuée à partir d'un proxy. Pourquoi ? Tout simplement car l'envoi de ce type de messages est illégal, s'agissant de pratiques que l'on peut facilement assimiler à de la concurrence déloyale.

Malgré cela, il ne faisait pour nous aucun doute que ces communications émanaient directement du Comptoir du Hardware, et cet article nous donne raison puisque Comptoir du Hardware ne s'en cache pas en indiquant "On a aussi essayé de parler directement aux utilisateurs de Dealabs qui ont publié nos annonces, mais Dealabs interdit que l'on discute entre abonnés." (à savoir que nous avons effectivement mis en place une limitation de la

messagerie privée qui s'applique uniquement aux comptes ne répondant pas à certains critères, mais cela n'a été réalisé qu'après avoir eu connaissance de ces abus).

Vous comprendrez aisément que nous n'avons pas pu rester les bras croisés face à ces pratiques condamnables, et c'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision de ne plus accepter aucun lien du Comptoir du Hardware sur Dealabs.

Nous confirmons également avoir été en contact avec le Comptoir du Hardware au sujet de cette problématique de sources il y a quelques semaines, mais nous avons bien évidemment refusé tout arrangement ou dialogue au vu de leurs pratiques dissimulées.

Nous avons d'ailleurs trouvé déplacé le fait de vouloir s'approprier une nouvelle fois la paternité des bons plans en sachant que les sources des bons plans sont multiples (newsletters des marchands, pages spéciales "Ventes flash" consultées par bon nombre de nos utilisateurs, réseaux sociaux...). Comptoir du Hardware était certes le premier média français à avoir ouvert une section bons plans en 2007 (ce qu'ils aiment d'ailleurs à faire savoir), de nombreux nouveaux acteurs ont émergé ces dernières années et les sites qui publient une offre déjà présente sur le CDH ne l'ont donc pas nécessairement piqué chez eux, puisque nous recevons tous les mêmes offres et avons accès aux mêmes pages de promotions.

Et le prétendu travail de recherche qu'ils invoquent pour s'octroyer la paternité d'un bon plan est très exagéré puisqu'ils ne font rien de plus que ce que font déjà les membres de Dealabs lorsqu'ils postent un deal, c'est-à-dire scruter les ventes flash et autres promotions, comparer les prix, et éventuellement ajouter un code promotionnel pour optimiser le bon plan.

De même, la proposition d'arrangement qui nous avait été faite était insensée et osée : vouloir remplacer les liens affiliés de Dealabs par ceux du Comptoir du Hardware sur les bons plans qu'ils présupposaient avoir été repris de leur site. Quand le Comptoir du Hardware publie un article trouvé chez un confrère, il va percevoir des gains liés à la publicité grâce aux pages vues de cet article, mais va-t-il pour autant les reverser à la source ? Bien sûr que non, le système de rétrocessions invoqué ne saurait donc être justifié.

Enfin, non content d'avoir recours à des pratiques judiciairement condamnables, nous déplorons les propos diffamatoires tenus par Thibaut G., membre de l'équipe du Comptoir du Hardware, à la suite de la mise en ligne de cet article :

"[...] Mais oui, ces gens sont des escrocs et se gavent sur le travail des autres [...]"

"[...] ils pompent tout, même le texte au mot près, c'est du banditisme, et ils savent pourquoi ils ne vont pas en justice"

Le Comptoir du Hardware semble ainsi être prêt à tout pour jeter le discrédit sur Dealabs et salir son nom ainsi que sa communauté, en essayant par la même occasion de vous faire croire que le contenu de Dealabs est uniquement composé de plagiats (pour information, plus d'une centaine de deals sont partagés chaque jour sur Dealabs contre 3 en moyenne sur le Comptoir du Hardware).

Maintenant que des explications ont été données des deux côtés, nous tenons à préciser que nous restons ouverts au dialogue avec le Comptoir du Hardware, d'autant que ce conflit est préjudiciable pour l'ensemble des parties et que nous ne sommes pas fiers de devoir systématiquement retirer les mentions relatives au Comptoir du Hardware, ces derniers ne nous ayant toutefois pas vraiment laissé le choix.